



l'Automne, source de vie...

Fiche de stage 2 - 4 mois

Valorisation des plans d'actions des aires d'alimentation de captage d'Auger Saint Vincent et Vauciennes - Vaumoise

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT & DU TERRITOIRE

La rivière Automne est une rivière non domaniale de première catégorie piscicole qui s'étend sur 35 km. Son bassin versant représente un territoire de 287 km² incluant totalement ou en partie 39 communes et environ 50 000 habitants.

Le Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Automne (SAGEBA), qui regroupe l'ensemble de ces communes et trois intercommunalités, est la structure porteuse du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de l'Automne dont l'un des objectifs généraux est la préservation et la reconquête des zones humides. Un inventaire approfondi des zones humides et leur cartographie ont été réalisés après la révision du SAGE en 2016. Une hiérarchisation des zones humides identifiant les secteurs prioritaires à restaurer et à protéger, a été finalisée fin 2021. Depuis 2018, le syndicat a la compétence GEMA (GEstion des Milieux Aquatiques).

Le SAGEBA porte également un contrat territorial eau & climat depuis 2021 identifiant des actions en matière de protection des ressources en eau souterraines et d'évolution des pratiques agricoles en adéquation avec des objectifs de biodiversité, lutte contre l'érosion / ruissellement et de bon état des eaux.

Depuis 2020, le SAGEBA a démarré la mise en œuvre de la thématique érosion / ruissellement inscrite au SAGE dans un contexte de vulnérabilité des cours d'eau et nappes souterraines sur son bassin versant. Une pré-étude est en cours depuis 2020 à l'échelle du bassin versant et deux études seront lancées en 2022 sur des sous-bassins versants.

Le prochain PPRE - Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau et zones humides du SAGEBA, issu des objectifs du SAGE et du contrat territorial eau & climat, débutera en 2022 pour une durée de cinq ans.

Trois aires d'alimentation de captage ont été définies sur le bassin ; leur animation technique est portée par le SAGEBA : Auger St Vincent depuis 2014, et Vauciennes - Vaumoise en 2022. Dans le cadre du plan d'actions d'Auger St Vincent, les actions agricoles sont co-animées avec le bureau d'études PERi-G, dans le cadre d'un GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) mis en place.

Dans la recherche de l'adhésion des usagers au démarche d'aire d'alimentation de captage développée sur le bassin de l'Automne, et pour informer les parties prenantes de l'évolution du territoire, le syndicat souhaite réaliser et évaluer le bilan du plan d'actions 2014-2021 d'Auger St Vincent. Une réunion bilan a été organisée avec l'ensemble des acteurs fin février 2022. Cependant, le bilan présenté était synthétique et son évaluation incomplète. Aussi, aucun support de communication pour la valorisation du bilan n'a été conçu.

Concernant l'aire d'alimentation de captage Vauciennes Vaumoise, l'étude est en cours de finalisation ; le plan d'actions a été élaboré avec un ensemble de fiche action. Cependant, le tableau de bord de suivi - évaluation de l'ensemble de ces fiches n'est pas disponible. Aussi, afin d'informer et motiver les parties prenantes, le syndicat souhaite valoriser ce plan d'actions et le diffuser avant son lancement officiel de mise en œuvre.

Le SAGEBA est composé d'une équipe pluridisciplinaire et complémentaire regroupant :

- Une directrice - animatrice SAGE et contrat territorial eau & climat
- Un chargé de mission « animation zones humides & données » en cours de recrutement
- Un poste de chargé de mission « animation des aires d'alimentation de captage & protection des ressources en eau souterraines » vacant
- Un technicien de rivière
- Une assistante de projet & comptable

MISSIONS PROPOSEES & OBJECTIFS

L'objectif du stage consiste à :

1. Elaborer et valoriser le tableau de bord du plan d'actions des aires d'alimentation de captage de Vauciennes & Vaumoise
2. Finaliser l'évaluation du bilan 2014-2021 du plan d'actions de l'aire d'alimentation de captage d'Auger St Vincent et le valoriser

Les missions confiées seraient les suivantes :

1. Aires d'alimentation de captage Vauciennes & Vaumoise

- S'informer sur les modèles de tableau de bord existants et s'approprier le plan d'actions 2022-2028
- Elaborer et mettre en forme le tableau de bord du plan d'actions
 - o Cadre
 - o Données
 - o Indicateurs
- Le réaliser pour l'année 0
- Proposer un outil de valorisation dynamique du tableau de bord à travers une fiche de synthèse (ou autre support) qui sera actualisée pour chaque bilan annuel à venir
- Diffuser la fiche de synthèse de l'année 0

2. Aires d'alimentation de captage d'Auger Saint Vincent

- S'approprier le plan d'actions passés 2014-2021 et son bilan synthétique réalisé en février 2022
- Finaliser l'élaboration et la mise en forme du tableau de bord du plan d'actions 2014-2021
 - o Cadre
 - o Données
 - o Indicateurs
- Finaliser le reporting du bilan technique et financier 2014-2021 et mise à jour du tableau de bord
- Proposer un outil de valorisation dynamique du bilan 2014-2021 à travers une fiche de synthèse (ou autre support)
- Diffuser la fiche de synthèse du bilan 2014-2021

Le stagiaire pourra également participer avec l'équipe d'animation :

- A l'organisation des groupes de travail sur l'émergence d'un GIEE - Groupe d'Intérêt Environnement et Economique avec les agriculteurs des aires de Vauciennes et Vaumoise
- A l'organisation de la prochaine commission locale de l'eau de l'Automne et la présentation de ses productions

PROFIL, EXPERIENCE & QUALITES REQUISES

Bac +4/5

Formation souhaitée dans le domaine de l'agriculture, agronomie et gestion des ressources en eau

Rigueur, autonomie, réactivité

Capacités d'initiative, de synthèse et de rédaction

Sens et intérêt en communication et valorisation des données

Maîtrise des outils informatiques : excel, power point, word

Maîtrise des outils cartographiques : Arc Gis et/ou QGis

LOCALISATION ET DUREE DU STAGE

A Morierval (Oise)

La durée proposée est de 2 - 4 mois pour un démarrage souhaité dès que possible en 2022.

CONDITIONS

Des déplacements peuvent-être à prévoir sur le bassin de l'Automne.

- Indemnités forfaitaires au taux en vigueur
- Remboursement des frais de déplacement
- Permis B indispensable
- Ordinateur mis à disposition
- Véhicule du syndicat mis à disposition

ENCADREMENT

Maître de stage : Hélène DENTEL, Directrice & animatrice du SAGE et du contrat territorial eau & climat

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre candidature avec une **lettre de motivation en précisant vos dates de stage + CV**, et le cas échéant, le rapport du stage précédemment effectué, par courriel à : helene.dentel@sageba.fr

Date limite de dépôt de candidature : le plus tôt possible

Informations sur le stage :

Madame DENTEL

helene.dentel@sageba.fr